



**Déclaration liminaire intersyndicale pour le CSA SD de Lozère
du vendredi 12 septembre 2025**

Lundi 1^{er} septembre, jour de rentrée scolaire, notre collègue cantalienne Caroline Grandjean s'est donné la mort, après des mois d'attaques homophobes répétées : insultes et menaces de mort dont elle était la cible en raison de son orientation sexuelle. Une enquête, ouverte et confiée à la gendarmerie, a été classée sans suite, sans que les auteur·rices des faits n'aient été identifié·es. Nous ne le rappellerons jamais assez : l'homophobie est un danger pour nos élèves, mais aussi pour les personnels. L'homophobie tue !

L'annonce du suicide de Caroline a été une nouvelle déchirante pour toute la communauté éducative.

Il est indispensable, pour la mémoire de Caroline, pour son épouse et ses proches que toute la lumière soit faite sur ce qui a abouti à ce geste de désespoir. L'enquête administrative devra permettre d'éclaircir les différentes responsabilités au sein de l'Education Nationale, son employeur, qui n'a pas été en capacité de la protéger.

Caroline avait lancé l'alerte, avait fait tout ce qu'elle pouvait pour continuer à diriger une école et à enseigner. Comment ne pas penser à Christine Renon, à Jean Willot et à tant d'autres collègues qui subissent dans l'exercice de leur métier, jusqu'à ne plus pouvoir tenir et sans que notre employeur n'agisse ?

L'État, l'employeur, doit soutenir de façon inconditionnelle toutes les victimes de cabales de quelque nature que ce soit.

Ce drame fait aussi écho aux multiples situations de détresse que subissent nos collègues ici en Lozère, territoire où a primé jusqu'il y a quelques années un climat de proximité, soucieux du bien-être de nos quelques centaines de personnels. Nous, représentant.es des personnels, sommes fréquemment confronté.es aux multiples appels d'enseignant.es relatant le climat délétère dans lequel iels exercent sans recevoir de leur hiérarchie le soutien et la reconnaissance qu'iels en attendent. Les mesures « de protection » que sont les déplacements de postes peuvent être vécus comme une sanction, et ne prennent pas la teneur de la détresse de ces personnels. L'absence de confiance affichée envers les personnels face aux courriers de parents, aux ingérences municipales, aux attaques diffamatoires met au plus mal des enseignant.es qui sont en droit d'exiger que leur employeur les soutienne et les protège. Le sentiment d'abandon est devenu la norme.

Ce nouveau drame rend d'autant plus légitime la résistance de la profession qui exige tous les moyens nécessaires au fonctionnement de l'École avec des conditions d'exercice sereines pour ses personnels.

Et celles-ci passent évidemment par la reconnaissance et la mise en œuvre des préconisations médicales pour les personnels souffrant de maladie ou de handicap.

En tant que représentant.es des personnels et devant la dégradation flagrante et continue de nos conditions de travail, nous refusons que les personnels, enseignant.es comme AESH, continuent de souffrir au travail.

Alors que ce gouvernement continue de maltraiter l'École avec son budget austère et rejeté, en fermant des postes notamment des postes de médecin du travail, de psychologues, la colère s'organise pour dire « ça suffit ! ».

Nos deux organisations syndicales s'inscrivent dans l'intersyndicale qui appelle à une mobilisation massive le 18 septembre, par la grève et les manifestations, pour exiger :

- Des moyens à la hauteur des missions des services publics,
- L'abandon des mesures d'austérité (suppression des jours fériés, gel des salaires, réforme de l'assurance chômage),
- Une fiscalité juste, taxant les gros patrimoines et conditionnant les aides aux entreprises,
- Une transition écologique ambitieuse, créatrice d'emplois et protectrice des droits sociaux.